

## Face à la crise, les pays les mieux notés de la zone euro tentent de faire bloc

Dispositif d'aide aux pays en difficulté, discipline budgétaire, banques... Les négociations s'intensifient, mais sans résultat concret jusqu'ici. Les États dotés d'un triple A se concertent

Bruxelles  
Bureau européen

Une grande première pour tenter de donner des gages aux marchés : ce sont les six pays les mieux évalués de la zone euro, tous détenteurs d'un AAA, la meilleure note possible délivrée par les agences de notation financière, qui ont ouvert les travaux des ministres des finances de l'union monétaire, lundi 17 janvier, à Bruxelles.

L'Allemagne, la France, les Pays-Bas, l'Autriche, la Finlande et le Luxembourg se sont ainsi concertés avant la réunion de l'Eurogroupe. « Les pays AAA ont des responsabilités particulières », a justifié le luxembourgeois Jean-Claude Juncker, président de l'Eurogroupe, afin d'apaiser les tiraillements suscités dans le reste de la zone euro par cette rencontre informelle.

Les négociations en vue de concevoir un « plan global » pour remettre sur pied la zone euro s'intensifient, mais sans résultat concret à ce stade. Plusieurs chantiers sont menés de front, sur fond de tensions persistantes au sujet du Portugal, de l'Espagne, voire de la Belgique et de l'Italie.

**Muscler le Fonds européen de stabilité financière (FESF)** L'objectif est de renforcer la force de frappe du fonds, mis en place en mai 2010, au lendemain du sauvetage improvisé de la Grèce. Doté de 440 milliards d'euros de garanties apportées par les seuls États de la zone euro, il peut intervenir aux côtés du Fonds monétaire international (250 milliards d'euros) et du Mécanisme européen de stabilité financière (MES, doté de 60 milliards d'euros, et garanti par le budget communautaire).

Le dispositif a déjà servi à aider l'Irlande à la fin du mois novembre 2010. Sa refonte pourrait, d'après certains dirigeants européens, permettre de convaincre le Portugal d'accepter enfin une aide internationale.

Mais pour éviter toute nouvelle contagion, les avis divergent encore sur la meilleure façon d'augmenter les moyens et de diversifier les outils du FESF. Certains pays, comme la Belgique, suggèrent de doubler le niveau des garanties. Mais l'Allemagne et une partie des pays AAA refusent d'aller dans cette direction. Ils veulent se contenter de « muscler » la capacité d'action effective du fonds, aujourd'hui



Jean-Claude Juncker, président de l'Eurogroupe (ici à gauche, avec le président de la Banque centrale européenne, Jean-Claude Trichet), a affirmé, lundi 17 janvier, vouloir parvenir à un compromis « le plus vite possible » pour renforcer le dispositif d'aide existant. JOHN THYS/AFP

limitée à 250 milliards d'euros. D'autres pistes sont à l'étude, comme le rachat de dette souveraine par le FESF ou la mise en place de lignes de crédit plus flexibles. L'idée est de parvenir à un compromis « le plus vite possible », a dit M. Juncker lundi, mais Wolfgang Schäuble, le ministre des finances allemand, a estimé pour sa part qu'un accord ne serait pas finalisé avant le mois de mars.

**Fixer les contours du futur Mécanisme européen de stabilité** Ce dispositif intergouvernemental (à différencier de l'actuel mécanisme doté de 60 milliards) doit être opérationnel à partir de 2013, date d'extinction du FESF - mis en place pour trois ans, à la demande initiale de l'Allemagne.

Un groupe de travail présidé par M. Juncker sera chargé, d'ici au Conseil européen de mars, de fixer les contours du futur mécanisme, son degré d'indépendance et ses moyens. Il sera ouvert aux États non membres de la zone euro qui souhaitent participer aux travaux, comme le Royaume-Uni, la Hongrie, le Danemark, sans être directement associés au dispositif.

La création du MES doit être ren-

due possible par une nouvelle réforme du traité de Lisbonne, afin d'autoriser des opérations de renflouement d'un État de la zone euro en difficulté. Cette réforme « limitée » n'est cependant pas sans risque en cas de problème de ratification dans l'un ou l'autre pays.

**Réformer le pacte de stabilité et de croissance** L'Allemagne en a fait un préalable avant d'accepter de voler au secours de la Grèce, en mai 2010. Huit mois plus tard, elle conditionne de nouveau tout progrès sur le dispositif de gestion de crise à davantage de discipline collective sur le plan budgétaire.

La réforme a été défrichée par un groupe de travail présidé par le président du Conseil européen, Herman Van Rompuy, à l'automne 2010. Elle a fait l'objet de propositions formelles de la part de la Commission, qui doivent être examinées par le Parlement européen et le conseil des ministres des finances, d'ici au mois de juin.

Les débats pourraient donc être délicats, en particulier ceux portant sur le caractère semi-automatique des sanctions, une option privilégiée par la France, avec le soutien de l'Allemagne, mais qui n'est

pas du goût de Bruxelles, d'une partie des parlementaires européens et des pays les plus vertueux, comme les Pays-Bas.

**Procéder à de nouveaux « stress tests »** Une nouvelle série de tests de résistance doit être mise sur pied d'ici à juin pour tester la solidité des banques. Les précédents n'ont pas suffi à rassurer les investisseurs, en raison de leur manque de crédibilité. L'exposition du secteur aux dettes souveraines avait, entre autres, été sous-estimée.

**Approfondir la concertation économique** Le président français, Nicolas Sarkozy, et la chancelière allemande, Angela Merkel, insistent sur la mise en place d'un « gouvernement économique » renforcé. Il s'agit d'aller au-delà des efforts de discipline fixés par le pacte de stabilité à tous les pays de l'Union européenne. Toutefois, les pistes sont encore floues ; le calendrier aussi. Les pays de la zone euro pourraient être amenés à rapprocher leur politique en matière fiscale et sociale, afin de réduire les écarts de compétitivité qui minent la cohésion de l'union monétaire. ■

Philippe Ricard

## Au directoire de la Banque centrale européenne, le jeu des chaises musicales est lancé

LE GRAND MERCATO s'ouvre à la Banque centrale européenne (BCE), à neuf mois du départ de son président, Jean-Claude Trichet. Lundi 17 janvier, les ministres des finances de la zone euro, réunis à Bruxelles, ont reçu les noms des candidats à la succession de Gertrude Tumpel-Gugerell au directoire de l'institution : l'Autrichienne est censée quitter son poste fin mai, après huit ans à cette fonction.

Un processus en apparence ordinaire. En apparence seulement. Car le remplacement de M<sup>me</sup> Tumpel-Gugerell est en fait le premier round d'une bataille âprement disputée pour occuper le bureau du 35<sup>e</sup> étage de l'Eurotower, à Francfort, à la place de M. Trichet. Le mandat du Français à la tête de la BCE expire fin octobre et les négociations sur sa relève entrent dans leur phase décisive.

Le tabloïd *Bild* affirmait samedi que la chancelière, Angela Merkel, était prête à « descendre dans l'arène » pour placer le patron de la Bundesbank (la banque centrale du pays), Axel Weber. Malgré les démentis du gouvernement allemand, beaucoup prêtent à Berlin le désir de conclure vite un accord sur la réorganisation au sommet de l'autorité monétaire.

ne » pour placer le patron de la Bundesbank (la banque centrale du pays), Axel Weber. Malgré les démentis du gouvernement allemand, beaucoup prêtent à Berlin le désir de conclure vite un accord sur la réorganisation au sommet de l'autorité monétaire.

### Répartition des pouvoirs

Voilà donc les dirigeants européens engagés pour 2011 dans un jeu compliqué de chaises musicales. Le directoire est composé de six membres - parmi lesquels le président de la BCE - qui font partie du Conseil des gouverneurs, chargé de fixer les taux d'intérêt à court terme. Et leurs nominations sont pour beaucoup le résultat de délicats équilibres devant respecter nombre de règles non écrites.

L'une d'elles veut que la répartition des pouvoirs soit aussi géographique : l'influence des petits pays doit contrebalancer celle des grands, et le poids des pays du sud de l'Europe celui de ceux du nord.

Pour succéder à Gertrude Tumpel-Gugerell, deux candidats sont en lice : Peter Praet, directeur de la Banque nationale de Belgique, et Elena Kohutikova, vice-gouverneur de la banque centrale slovaque. La décision finale devrait intervenir en mars. Mais n'apprendra-t-on pas alors la démission de l'Allemand Jürgen Stark, actuel chef économiste de la BCE ? Les rumeurs vont bon train : l'Allemagne ne peut compter deux représentants au directoire, et si elle veut préparer la voie à M. Weber...

A la BCE, on affirme que le dossier de la succession de M. Trichet n'est pas encore abordé sérieusement. « Une étape après l'autre », dit-on à Francfort. « Mais toutes les nominations se tiennent entre elles. Les capitales vont tenter de s'entendre sur un "paquet" global », estime Gilles Moëc, économiste à la Deutsche Bank.

Cet observateur de la BCE rappelle en outre que le choix du nouveau président fait partie d'une

vaste négociation européenne intégrant d'autres éléments, tels que le règlement de la crise des dettes ou la réforme du pacte de stabilité. En clair, les marchandages devraient s'intensifier entre les États de la zone euro. D'autant qu'un consensus peine à émerger sur l'identité du futur patron de la BCE.

Les chances de M. Weber se sont amenuisées depuis qu'il a exprimé publiquement son désaccord avec M. Trichet sur la gestion de la crise en zone euro. La France, surtout, ne lui est guère favorable. Mais Angela Merkel tient à placer un candidat « orthodoxe » pour rassurer son opinion.

Paris suggère à Berlin de proposer un autre nom, mais les alternatives crédibles ne sont pas légion outre-Rhin. A défaut, l'Allemagne pourrait appuyer la candidature d'un petit pays « nordique » et bloquer celle de Mario Draghi, gouverneur de la Banque d'Italie, dont elle ne veut pas. ■

Marie de Vergès

## Une liste d'évadés fiscaux a été livrée à WikiLeaks

Le site a reçu deux CD sur 2 000 comptes bancaires domiciliés dans les îles Caïmans

Londres  
Correspondant

Le site WikiLeaks a un grand talent médiatique ! Avec des effets de surprise et un sens de la mise en scène. En témoigne cette apparition de son fondateur, Julian Assange - il est menacé d'extradition en Suède -, à Londres lors d'une conférence de presse, le lundi 17 janvier.

Il y côtoyait un ancien banquier privé suisse, Rudolf Elmer, qui lui a remis deux CD contenant les noms de 2 000 clients de la filiale de l'établissement helvétique Julius Baer aux îles Caïmans - un paradis fiscal des Antilles - qui sont soupçonnés d'évasion... fiscale. Il ne manquait plus qu'un réalisateur hollywoodien de renom pour immortaliser la scène. La poignée de main entre Julian Assange, les traits fins et la peau dure, et Rudolf Elmer, raide, le regard sévère derrière des lunettes d'acier fut du grand spectacle...

Pourtant, au-delà du brouhaha, les chasseurs de scoops sont restés sur leur faim. Les noms de multinationales, de grosses fortunes et de politiciens figurant sur les CD sont restés secrets. WikiLeaks veut faire vérifier l'identité des détenteurs de comptes par des professionnels des montages financiers, en particulier des « trusts » opaques. Les noms de ceux qui ont voulu échapper à l'impôt seront ensuite transmis aux autorités de lutte contre la fraude des pays concernés (Etats-Unis, Royaume-Uni, Allemagne, Autriche, plusieurs nations d'Asie...).

« Aux îles Caïmans, j'ai tiré sur la queue d'une souris et j'ai découvert un dragon à plusieurs têtes crachant le feu, mon employeur, la presse suisse et l'Association suisse des banques » : c'est ainsi que celui par qui le scandale Julius Baer est arrivé raconte son parcours qui se perd dans les méandres de la haute finance offshore.

### Concurrence

## L'Autorité de la concurrence en quête de transparence

Bruno Lasserre, le président de l'Autorité de la concurrence, a annoncé, lundi 17 janvier, le lancement d'une consultation sur les sanctions en cas d'infraction aux règles de la concurrence, dans un souci de « transparence et de prévisibilité ». Associations de consommateurs, entreprises, avocats, universitaires, etc., ont jusqu'au 11 mars pour faire part de leurs observations. Cette consultation fait suite au rapport Folz, qui avait prononcé des sanctions plus prévisibles. Il avait été commandé par Christine Lagarde, ministre de l'économie, pour clarifier la méthode de calcul des sanctions, après l'affaire du « cartel de l'acier » - la cour d'appel de Paris avait divisé par près de huit une amende record infligée par l'Autorité à onze entreprises de la sidérurgie. L'Autorité a mis en ligne ([www.autoritedelaconcurrence.fr](http://www.autoritedelaconcurrence.fr)) son projet de lignes directrices, qui fera l'objet d'un débat le 30 mars, avant une adoption définitive au printemps. - (AFP) ■

### Conjoncture Les investissements directs étrangers en Chine ont atteint un niveau historique en 2010

Les investissements directs étrangers (IDE) en Chine ont augmenté de 17,4 % en 2010, au niveau record de 105,74 milliards de dollars (79 milliards d'euros), tandis que les investissements chinois à l'étranger ont aussi atteint un pic historique, selon les chiffres publiés mardi 18 janvier par le ministère du commerce. - (AFP)

### Le FSI investira 2 milliards d'euros en 2011

Le Fonds stratégique d'investissement (FSI), créé pour protéger les secteurs économiques stratégiques, devrait investir environ 2 milliards d'euros sous la forme de prises de participations dans les entreprises cette année, a déclaré son patron, Jean-Yves Gilet, dans un entretien au quotidien *Le Figaro* du mardi 18 janvier.

### Les créations d'entreprises en France sont au plus haut

Le nombre de créations d'entreprises a atteint un nouveau record historique en France en 2010, avec 622 039 nouvelles entreprises créées, soit une hausse de 7,2 % sur un an, grâce au régime de l'auto-entrepreneur, selon les chiffres publiés, mardi 18 janvier, par l'Insee. - (AFP)

### Monnaie Baisse des saisies de faux billets en euros

Le nombre de saisies de faux billets en euros a reculé en 2010 pour la première fois depuis 2006, a annoncé, lundi 17 janvier, la Banque centrale européenne. Au second semestre, 364 102 billets ont été saisis. - (AFP)

Expert comptable de profession, Rudolf Elmer a passé une dizaine d'années comme directeur opérationnel de l'enseigne Baer de Georgetown, le chef-lieu de ce territoire d'outre mer du Royaume-Uni. Ecœuré par les structures d'évasion fiscale domiciliées par son établissement aux îles Caïmans, le banquier a multiplié les interventions auprès de ses supérieurs hiérarchiques pour que cessent ces pratiques. Mis à pied en 2002, il a purgé une peine de trente jours de prison en 2005 pour violation du sacro-saint secret bancaire de la Confédération.

### « Eduquer la société »

Devant le refus des milieux financiers, de la presse, des universités suisses ou des autorités fédérales d'écouter ses doléances, l'imprésécateur s'est tourné « en désespoir de cause » vers WikiLeaks « en vue d'éduquer la société ».

Qui est ce Suisse allemand de 55 ans, aujourd'hui exilé à l'île Maurice, dont le procès doit commencer le 19 janvier à Zurich ? Délateur mégalomane, menteur et amer, pour ses détracteurs, il apparaît à ses défenseurs comme un David engagé dans un combat contre un Goliath financier puissant et corrompu.

Les organisations non gouvernementales le considèrent comme un héros de la lutte engagée à l'échelle planétaire et qui vise à récupérer les 20 000 milliards de dollars (15 000 milliards d'euros) d'actifs qui seraient cachés dans les zones extraterritoriales.

De son côté, après s'être attaqué au gouvernement américain, WikiLeaks entend poursuivre son action sur le terrain de la finance. Julian Assange a confirmé qu'un géant américain - le nom de Bank of America circule - est également dans le collimateur de son organisation. De quoi s'attirer de nouveaux ennemis... ■

Marc Roche